

vers le fonctionnarisme. Un rond de cuir pour le présent, une chaise percée pour leurs vieux jours, voilà toute leur ambition!

Presque partout les employés ne sont ni nourris, ni couchés. Leur salaire mensuel est de 90 à 130 francs au-dessus de 20 ans, et de 40 à 90 francs au-dessous de cet âge.

Les apprentis font trois ans d'apprentissage, ils sont rares.

La Suisse allemande paie mieux son personnel.

**Les heures d'ouverture et de fermeture.** — En hiver, on va de 7 h. 1-2 du matin à 8 h. 1-2 du soir; en été, de 6 h. 1-2 du matin à 8 h. 1-2 et 9 heures du soir; on accorde une heure et demie pour le repas de midi. Il n'y a aucune règle pour les congés, on les accorde suivant l'ancienneté; très souvent le service militaire de quinze jours les remplace. Le dimanche, la moitié des commerçants ferment à Genève, presque tous dans la Suisse allemande.

**Les étalages des épiciers sont-ils soignés?**—Oui, l'épicier suisse apporte beaucoup de soin à ses étalages; l'un d'eux, M. Groubel, a même remporté un prix à ce sujet. Très peu exposent et vendent sur le trottoir. L'épicier de la Suisse allemande ne les soigne pas autant, quoique l'agencement de sa boutique soit mieux ordonné.

**Quels sont les articles qui se vendent le plus?**—Le sucre, le pétrole, le café, les chocolats, les thés, les légumes secs, les pâtes alimentaires, les fruits secs, les biscuits, etc., etc.

**Existe-t-il beaucoup de Syndicats en Suisse?** — Plusieurs, notamment à Lausanne, Vevey, Montreux, Yverdon, Berne, Bâle, Genève. C'est un bon début, et tout porte à croire que l'idée syndicale fera son chemin chez nos confrères. Au reste, les bonnes volontés ne manquent pas; c'est plutôt le temps qui fait défaut.

**Quels impôts supporte l'épicier suisse?** — Il paie annuellement une taxe municipale qui va de 50 à 400 francs suivant l'importance de la maison; cette taxe doit être remaniée cette année, et il est à espérer que la sagesse gouvernementale, s'inspirant d'un principe d'équité, l'appliquera aux Sociétés coopératives. Il paie en plus, une taxe fixe par catégorie de commerçants, et une taxe sur le revenu; mais ces deux taxes ne dépassent pas la "municipale". Et c'est tout.

**Des grands magasins, des économats, et des coopératives.** — Les grands magasins et les économats sont supportables dans la contrée; les coopératives, non. Ces Sociétés font beaucoup de tort; elles partent du même principe que les Sociétés anglaises et tiennent leurs adhérents au moyen d'un gros dividende: La plus importante de Suisse sert 13 pour cent.

Le coopérateur suisse, comme l'anglais, est un enfant; s'il était un homme il regarderait davantage le foyer familial, et un peu moins l'estaminet. Alors il n'aurait pas besoin de la coopérative, qui est un acheminement vers le servage.

A Bâle, notamment, les Sociétés coopératives faisaient un tort énorme lorsqu'un épicier, M. Wolff, entreprit de grouper tous les commerçants en une Association de Défense, en s'inspirant des mêmes principes que les Coopératives. Cette association réunit aujourd'hui—elle existe depuis deux ans,—400 commerçants sous le titre: "Société de consommation bâloise." Pour chaque vente faite ils distribuent un coupon portant le montant de la somme vendue et le nom du vendeur; chaque année, suivant l'escompte consenti, la somme est remboursée en espèces.

La statistique pour la seconde année donne les détails suivants: Ventes faites par les magasins 4,692,400 fr. 33 à 13,372 acheteurs qui ont reçu en espèces, un escompte de 281,544 fr. 60. La Coopérative de Bâle a avoué "officiellement" que cette Société de 400 commerçants lui fait un tort énorme.

Cet exemple a incité les négociants de Genève à entrer dans cette voie et déjà plus de 60 d'entre eux, parmi les détaillants, ont fondé "l'Union commerciale d'Escompte."

Ainsi qu'on le voit, le commerce suisse s'unit et combat les Coopératives avec leurs propres armes.

**Des Timbres de commerce.** — Ils font beaucoup parler d'eux dans la Suisse française, mais aucune maison sérieuse n'en a; c'est, à l'heure actuelle, le monopole de maisons sans grande importance. Ce sera un four.

Inutile d'ajouter qu'on n'a pas cherché à utiliser ce système dans la Suisse allemande, ce qui précède, concernant Bâle, suffit à expliquer pourquoi.

**Du crédit.** — On n'a pas à s'en plaindre. Puis, le système d'escompte au comptant adopté un peu partout tend à supprimer le crédit.

**Les épiciers sont-ils unis?** — Oui, relativement, puisqu'ils ont plusieurs Syndicats. C'est en se groupant, en apprenant à mieux se connaître que l'on fait le moins de bêtises et il faut espérer que, par l'union, nos confrères suisses mettront un frein à la gâche qui est, autant dire, l'unique plateforme de discorde corporative.

**Signe particulier.** — L'épicier suisse réclame un César? Mais, entendons-nous, un César pacifique qui sache le comprendre et le défendre! Un César paternel qui puisse rassembler, à la fois par son autorité et son dévouement, les forces si vives de la plus puissante des corporations suisses.

Pour tout dire, un César, sans le cha peau, un Guillaume-Tell pour l'adresse.

E. LAIGNEAU.

## LE COMMERCE DE LA FRANCE

Ladirection générale des douanes, au ministère des finances, vient de publier le résumé mensuel de ses documents statistiques sur le commerce de la France, pendant les douze mois de 1902.

	1901	1902
<b>IMPORTATIONS</b>		
Objets d'aliment.	788.934.000	788.560.000
Matières premières.	2.812.890.000	2.856.597.000
Objets fabriqués.	772.370.000	770.568.000
Total.	4.369.194.000	4.415.725.000
<b>EXPORTATIONS</b>		
Objets d'aliment.	745.228.000	696.083.000
Matières premières.	1.018.327.000	1.166.065.000
Objets fabriqués.	2.015.249.000	2.123.638.000
Colis postaux.	234.137.000	251.142.000
Total.	4.012.941.000	4.236.918.000

D'après ces chiffres, les importations seraient en excédant sur les exportations de 178,807,000 francs et, par rapport à l'année dernière, les importations seraient en augmentation de 46,531,000 francs et les exportations également en progression de 223,977,000 francs.

## UN NOUVEL APPAT POUR LA SARDINE

On sait que l'une des causes de la misère bretonne était, même avant la disparition de la sardine, la hausse considérable du prix de la "rogue", l'appât presque exclusivement employé pour la pêche à la sardine.

Un de nos confrères rappelle à ce sujet qu'un intéressant essai avait été fait en Algérie, il y a environ trente ans.

Lors d'une invasion de sauterelles dans la province de Constantine, les officiers du bureau arabe de Biskra firent faire, sur la demande du docteur Morvan, de Douarnenez, une dizaine de barils de rogue de sauterelles qu'ils expédièrent en Bretagne.

Les résultats furent, paraît-il, très satisfaisants. L'expérience mériterait d'autant plus d'être renouvelée que toute la "rogue" est fournie par la Suède et que c'est un lourd tribut dont la France aurait tout intérêt à s'affranchir.